Document effectué par le Service Achats avec la participation active de la MIFE, du DHUDA et du SASS 74

alfa3a
accueillir
associer
accompagner

Les cartes carburant et badges autoroute s'utilisent uniquement du lundi au vendredi (et avec justificatif de déplacement professionnel le week-end).

Les responsables du ou des véhicule(s) transmettent au Service Achats :

- Chaque facture liée aux dépenses de véhicules
- Le procès-verbal de contrôle technique
- Le kilométrage du véhicule tous les 6 mois (en janvier et en juillet)
- L'information du transfert de véhicule en interne si c'est le cas

ATTENTION : seul le Service Achats est habilité à vendre et/ou à acheter des véhicules

Bonne route !

Contactez le 07 57 08 13 88 ou envoyez un mail à service.achats@alfa3a.org en cas de besoin

alfa3a
accueillir
associer
accompagner

PASSEPORT CONDUCTEUR

Tous ces éléments sont dans mon véhicule

Au sommaire :

- Comment remplir un constat
- Les règles de bon usage du véhicule
- Documents et informations à transmettre

Remplir un constat

À compléter précisément

Alfa3a, 14 rue Aguétant 01500 Ambérieu en B.
04 74 38 29 77

Voir certificat d'immatriculation

Nom : MMA
N° de contrat : 120 149 286

Tél. ou e-mail professionnel du conducteur

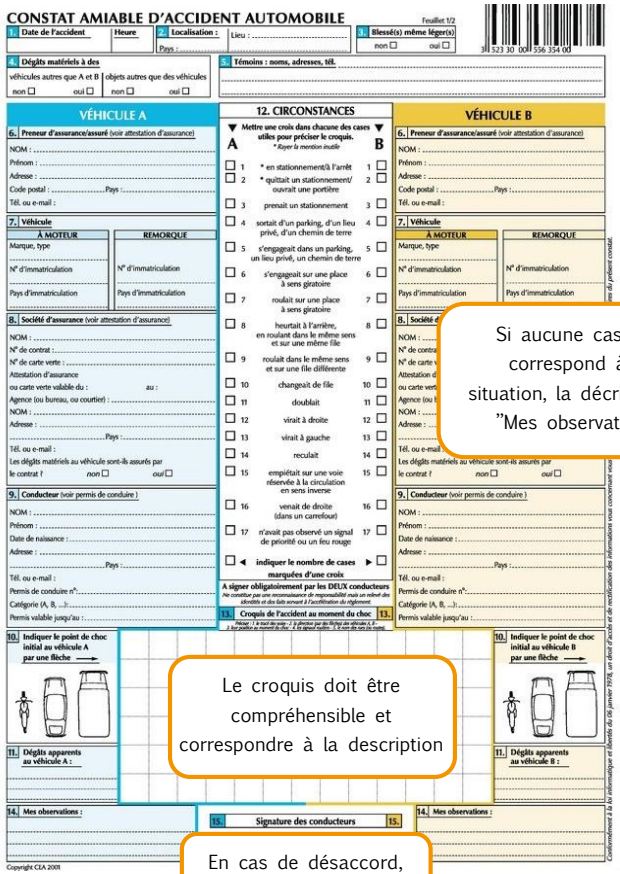

Si aucune case ne correspond à la situation, la décrire dans "Mes observations"

Le croquis doit être compréhensible et correspondre à la description

En cas de désaccord, NE PAS SIGNER !

Que faire de son constat complété ?

Attention il doit être lisible !

- Ne jamais le modifier après signature des 2 parties.
- Informer votre manager de l'accident.
- Le scanner et l'envoyer à service.achats@alfa3a.org dans **les 36h suivant le sinistre**.

Qui s'occupe de quoi ?

Je suis responsable de mon véhicule

Un véhicule m'est spécifiquement attribué

Je suis responsable des véhicules de mon service

Je suis manager d'une structure dans laquelle il y a des véhicules de service

Je m'assure que le contrôle technique est bien valide, sinon je prends rendez-vous.

Je veille à ce que l'entretien du véhicule soit effectué quand il le faut. Cf carnet d'entretien

Les règles de bon usage du véhicule

- Je laisse au moins 1/3 de carburant dans le réservoir pour mes collègues
- J'ai mon permis depuis plus d'un an (contrat d'assurance Alfa3a)
- Je respecte le code de la route
- J'utilise mon éthylotest en cas de doute
- Je ne fume pas dans le véhicule
- Je veille à ce qu'il soit propre et en bon état